

Conseil prospectif

Atelier dédié à *Imaginons l'Après* : Les collectivités face à la crise de la participation

L'Observatoire

SYNTHÈSE DE L'ATELIER DU 22 SEPTEMBRE 2020

Notre citoyenneté locale est fondée sur la relation historique d'un(e) maire et de ses habitants, inscrite dans la proximité. Avec la réforme territoriale, la création des intercommunalités et les transferts de compétences ont éloigné de manière géographique mais aussi politique et symbolique les élus locaux des administrés.

Les différents échelons de collectivités locales apparaissent difficilement compréhensibles et leurs compétences, raisons d'être de l'action publique, peu lisibles. Avec la crise sanitaire de 2020, le risque d'effritement de la démocratie met en exergue des risques majeurs, des enjeux sociaux et éducatifs qui invitent à repenser la citoyenneté au 21e siècle.

Le Conseil prospectif a mené un atelier sur le sujet en partant d'une hypothèse « *En 2026, la participation est au plus bas et les concertations sont désertées* » qui a permis de **mettre en lumière certains enjeux** résumés dans cette synthèse.



41% de participation aux second tour des élections municipales de juin 2020



Moins de **2 sur 10** jeunes inscrits (18-29 ans) ont voté à tous les tours des élections depuis 2017



3 français **sur 10** déclarent avoir eu connaissance de démarches de démocratie participative dans sa commune



1/4 des citoyens pensent que leur commune n'a jamais organisé de débats, d'ateliers ou des réunions avec les habitants.

La démocratie locale fragilisée



UNE PERTE DES REPÈRES TRADITIONNELS

Notre citoyenneté locale est fondée sur la relation historique d'un(e) Maire et de ses habitants, inscrite dans la proximité. La création des intercommunalités a rendu **les échelons de collectivités locales difficilement compréhensibles**. L'absence de suffrage direct pour les intercommunalités, voire même d'un simple fléchage pour les territoires comme Grand Paris Sud Est Avenir, ajoute à ce flou ambiant et questionne la légitimité des actions publiques.

L'impression de **mille-feuille institutionnel**, déconnecté des besoins des citoyens, est prédominante. Les transferts de compétences, souvent peu connus, ont entamé la lisibilité du « qui fait quoi ? ». Ces changements ont contribué à la **perte de repères des administrés vis-à-vis des pouvoirs publics**. Les citoyens se sentent perdus et méconnaissent souvent la responsabilité des équipements et des services publics.



UNE CONFIANCE CITOYENNE À REGAGNER

La crise de la participation peut aussi s'expliquer par **la crise de confiance dans les acteurs publics**. Le fossé s'est creusé entre des gouvernements successifs et la population ; les différentes strates de l'action publique en pâtissent. Le sentiment de l'omniprésence des lobbies et d'une classe politique de castes, renforcé par les différents scandales et affaires, véhicule **une image néfaste et tenace**.

Une distance semble s'installer avec les habitants ; les préoccupations des acteurs publics sont parfois en décalage avec les attentes de la population. Les priorités ne sont pas toujours partagées et un découragement des citoyens est ressenti. **Les marges de manœuvre réduites des pouvoirs publics**, du fait notamment de la prédominance de la législation européenne, de l'économie mondiale et de moyens financiers réduits, alimentent ce discrédit. En toile de fond, la montée inexorable des inégalités nourrit un fatalisme vis-à-vis de l'action publique.



UNE PARTICIPATION EN CHUTE

Si le risque sanitaire peut expliquer **la désertion des suffrages** (un taux d'abstention record de 59 % au second tour des élections municipales de juin), elle n'est pas la seule explication de cette tendance lourde. S'y ajoutent **le repli communautaire et la critique du système**, notamment chez les plus jeunes générations. Les formations à la chose publique sont encore trop peu développées ou pas assez adaptées. C'est le cas du parcours citoyen, mis en place par l'Éducation nationale en 2016, de l'école au lycée.

Certaines concertations publiques sont vécues comme **un processus obligatoire** où la réelle volonté de consulter les citoyens est absente et les décisions semblent souvent déjà prises. La diversité des habitants participant aux réunions publiques et s'exprimant sur les différents canaux est insuffisante et n'est pas représentative de la société. Un changement de posture des élus territoriaux pour **mieux associer les citoyens à la prise de décision et véritablement coconstruire la chose publique** semble un passage obligé pour relever le système démocratique.

Vers un renouveau de la citoyenneté ?



LA SENSIBILISATION ET L'INFORMATION DES CITOYENS

L'information et la communication ont un rôle essentiel dans le lien entre collectivités et habitants. Faire connaître les acteurs publics, leurs missions et leurs actions est d'autant plus nécessaire pour des nouveaux objets peu identifiés comme les EPT. **La transparence** est une attente forte des citoyens à laquelle les collectivités pourraient répondre en démystifiant leurs fonctionnements et leurs instances (par des retransmissions vidéo par exemple). Des bilans réguliers des actions réalisées concourraient également au partage de l'information.

La sensibilisation à la chose publique est également un levier prioritaire pour raviver l'intérêt citoyen. Des formations pourraient être menées, en lien avec les acteurs locaux et de l'éducation nationale. Des équipements comme les médiathèques permettent d'organiser des débats et des formations au plus près du citoyen. **La proximité étant cruciale pour toucher les populations**, la présence d'agents publics sur le terrain pour échanger avec les habitants participe à la connaissance des actions publiques. Elle favorise également l'adéquation entre ces actions et les préoccupations exprimées.



LA CONCERTATION DE DEMAIN

Pour pallier le désaveu des concertations actuelles, **la participation citoyenne doit se diversifier** dans ses formats et dans ses techniques : adapter les horaires, concevoir des formats plus ludiques et familiaux, créer des espaces de rencontres, etc. Le numérique est désormais incontournable tant les plateformes apportent d'autres manières d'associer et peuvent élargir les cibles d'une telle démarche. Mais les outils doivent s'accompagner de **changements de posture de l'administration et des élus**. Ces derniers pourraient davantage être formés à l'intelligence collective et à la concertation.

La culture de la concertation doit être accompagnée de **règles claires dans lesquelles le citoyen se sent acteur**. Pour cela, il est indispensable qu'il soit associé au début des projets. Le design expérience usagers (appelé aussi **design de services**) est une démarche qui permet de confronter, tout au long de son développement, le service aux besoins des citoyens. Ces derniers ont besoin de se sentir plus impliqués, d'avoir davantage de visibilité sur les suites d'une concertation et d'être associés à son suivi.



UNE AUTRE GOUVERNANCE

La place du citoyen dans les gouvernances de demain est un enjeu fort de nos démocraties participatives. Cela peut se traduire par des représentants plus directs des habitants au sein des instances mais aussi par un rôle accru dans le fonctionnement. Associer les administrés, en amont, à la programmation des actions territoriales (exemple des budgets participatifs) ou, en aval, à l'évaluation des politiques publiques, renforcerait la responsabilisation et l'ancrage local.

Pour tenir compte des réalités de terrain, les collectivités peuvent structurer un réseau associatif et citoyen et s'y appuyer pour mener **des projets collaboratifs**. Ils pourraient correspondre à des initiatives citoyennes, mais aussi à une coordination des différentes strates publiques au service du citoyen. Le leitmotiv pourrait être : revenir à l'essentiel, le service rendu et peu importe qui le délivre.

Le Conseil prospectif de GPSEA

Un lieu de débat interne pour anticiper ensemble les enjeux de demain

Initiative lancée en 2019 au sein de Grand Paris Sud Est Avenir, le Conseil prospectif est un lieu de débats interne pour nous permettre de réfléchir et d'anticiper ensemble les enjeux qui nous impacteront dans les années à venir.

Le monde bouge, et de plus en plus vite. À l'accélération du progrès technique s'ajoutent les impacts grandissants de l'évolution du climat et de la dégradation de notre environnement. Non seulement nos modes de vie et d'activité continuent d'évoluer, avec le train des transformations technologiques dans lesquelles baignent nos sociétés métropolitaines et globalisées, mais nos comportements, ainsi que nos prises de conscience, intègrent désormais l'impératif d'une transition, sans cependant en percevoir déjà tous les débouchés.

Les collectivités territoriales doivent prendre en considération ce contexte et intégrer ces enjeux de demain dans les politiques publiques. Il n'est plus seulement nécessaire d'accompagner le mouvement, il est désormais indispensable de pouvoir le comprendre, le raisonner ensemble et d'inventer avec les autres acteurs les territoires de demain.

Piloté par la Direction de l'Observatoire, le Conseil prospectif réunit régulièrement ses membres issus de différentes directions de GPSEA et leur propose une diversité de thématique. Il est complémentaire des Rencontres prospectives *Territoires de demain*, rencontres-débats trimestrielles avec la société civile.

Méthodologie : l'exercice *How to, What if*

L'exercice prospectif mis en œuvre pour l'atelier du 22 septembre est appelé *How to, What if*. Il permet de faire émerger les enjeux d'un sujet en plaçant un groupe de travail devant une hypothèse prospective.

La première étape consiste à **choisir une hypothèse de rupture**, c'est-à-dire une situation extrême qui s'éloigne des trajectoires tendanciennes et ainsi interpelle. Pour cet atelier, l'hypothèse centrale était: « En 2026, la participation aux élections est au plus bas et les concertations sont désertées ».

A partir de cette hypothèse, le travail collectif se concentre sur les liens de causalité. En premier lieu, il s'agit de s'interroger sur **la manière dont on en est arrivé là (How to ?)**, à savoir recenser tous les facteurs qui ont contribué à la réalisation de cette situation prospective.

Le Conseil prospectif s'est ensuite interrogé sur les conséquences de cette situation : **et si cela se produit alors ? (What if ?)**. Ce temps de travail aboutit à une sorte de carte mentale qui permet de visualiser les causes et les conséquences de l'hypothèse.

Les liens de causalité, qui s'appuient sur des capacités d'analyse et de lâcher prise, font **ressortir les enjeux**. A ce stade, la réflexion est systémique et ne cible pas la seule action de GPSEA.

La dernière étape consiste à identifier les enjeux sur lesquels nous avons des capacités d'actions et à **dresser les bases d'un plan d'actions (So what ?)**. Après le pas de côté prospectif, cette étape replace les participants dans la stratégie et dans l'action concrète et permet de ressortir avec des propositions à travailler.

Synthèse du Conseil prospectif du 28 février 2020

Conception et rédaction : Direction de l'Observatoire

observatoire@gpsea.fr

Date : mars 2020

EUROPARC
14, rue Le Corbusier
94046 CRÉTEIL CEDEX
01 41 94 31 63
<https://sudestavenir.fr/>

